

Nouvelle formule hybride

ENREGISTRER UNE CERTIFICATION AU RNCP OU AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a profondément fait évoluer le paysage de la certification professionnelle. Tout professionnel de l'emploi et de la formation, quel que soit l'organisme d'appartenance (ministères, universités, branches professionnelles, opérateurs de compétences, chambres consulaires, organismes de formation...), se doit de maîtriser les fondamentaux de l'enregistrement d'une certification aux répertoires nationaux de France compétences, autorité régulatrice de la certification professionnelle.

- > Quelles sont les caractéristiques des certifications au sens du RNCP et du Répertoire spécifique ?
 - > Quels sont les attendus de France compétences et les critères d'enregistrement des certifications ?
 - > Qu'est-ce que l'ingénierie de certification ?
- Cette formation vous permettra de vous positionner et de concevoir vos projets de certification.

OBJECTIF DE FORMATION

- > Mettre en œuvre ou assurer le suivi d'un projet d'enregistrement d'une certification au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS) en identifiant ses éléments-clés

PROGRAMME

LE PAYSAGE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE (module asynchrone)

- > Le cadre réglementaire de la certification professionnelle en France
- > Les certifications au sens du RNCP et du RS : caractéristiques et périmètre
- > Les attendus de France Compétences et les critères d'enregistrement des certifications
- > Echanges à partir des questions soulevées par le module introductif 100% asynchrone
- > Synthèse et points clés à retenir

LA LOGIQUE DE CONCEPTION D'UNE CERTIFICATION AU RNCP OU AU RS

- > Critères de France Compétences pour l'examen des demandes d'enregistrement
- > L'étude d'opportunité et les preuves de la valeur d'usage (RNCP et RS)

L'INGENIERIE D'UNE CERTIFICATION

- > L'écriture en compétences pour la rédaction des référentiels
- > Principes de construction du référentiel d'activités/compétences et structuration en blocs de compétences
- > Principes de construction du référentiel d'évaluation

LE DEPOT D'UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

- > Les livrables à formaliser dans le dossier de demande d'enregistrement
- > Le contenu des dossiers d'enregistrement au RNCP et au RS (les panneaux du système d'information)

Complétez cette formation en suivant les modules de spécialisation :

- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences
- > Concevoir un règlement de certification et un processus qualité
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

2023

6 AU 10
MARS

PUBLIC

Organismes de formation, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, ministères, universités... souhaitant découvrir le champ et positionner un projet dans l'un des deux répertoires

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle

ACCOMPAGNEMENT ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Module asynchrone : courtes vidéos, fiches techniques, quiz...
- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices individuels ou en sous-groupes : padlet, travaux d'analyse...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires : témoignages vidéo, kit d'outils
- > Accompagnement individualisé et continu

INTERVENANT

Alice VIELAJUS, consultante-formatrice, experte en ingénierie de la certification professionnelle à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

ENREGISTRER UNE CERTIFICATION AU RNCP OU AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE



17 heures sur 5 jours



1 775 € HT (TVA 20 %) 2 130 € TTC



De 3 à 9 personnes maximum

MODULE 1

Objectifs pédagogiques

- > Connaître le cadre réglementaire de la certification professionnelle en France
- > Identifier les spécificités des deux répertoires
- > Connaître les attendus de France Compétences en matière d'enregistrement de certification

LE PAYSAGE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

JOUR 1



Horaire libre

3H

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- > Comprendre les critères d'enregistrement et les attendus de France Compétences
- > Identifier les principes clés de l'étude d'opportunité

LA LOGIQUE DE CONCEPTION D'UNE CERTIFICATION AU RNCP OU AU RS

JOUR 2



3h30

9H30-13H

3H30

MODULE 3

Objectifs pédagogiques

- > Comprendre les règles de l'écriture en compétences
- > S'approprier les principes de construction des référentiels et de la structuration en blocs de compétences

L'INGENIERIE D'UNE CERTIFICATION

JOUR 3



3h30

9H30-13H

JOUR 4



3h30

9H30-13H

7H

MODULE 4

Objectifs pédagogiques

- > Identifier les livrables à formaliser dans le dossier de demande d'enregistrement
- > Connaître le contenu des dossiers d'enregistrement aux deux répertoires

LE DEPOT D'UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

JOUR 5



3h

9H30-13H

3H30



Contact commercial :
contact.formation@centre-inffo.fr
Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-inffo.fr



Classe virtuelle comprenant des temps dédiés aux travaux d'application en sous-groupes.



Module introductif 100% asynchrone, à réaliser en autonomie

**type
service
de métier**

Inscrivez-vous dès à présent

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>